



**Développement
du
Mouvement
Familles de France
et de la vie du réseau**

**Deuxième réunion de travail mardi 15 janvier 2013 PARIS
Compte rendu et prises de décision (version P Chrétien)**

Les participants

Anne Marie Cornavin

Germain Bertrand

Patrick Chrétien

Odile Coutaudier

Samir Regragui

Gabrielle Parisot

Thierry Vidor

Les thèmes abordés:

Un tour de table permet d'évoquer les sujets suivants:

1^{er} thème abordé: les salariés au service du développement

Est-ce que l'équipe des salariés de la fédération, constituée de 10 personnes dont représentant un volume de 350 heures par semaine, ou 17000 heures annuelles environ est bien dédiée au développement du mouvement .

Les salariés doivent être inclus dans la réflexion de développement

2^{ème} thème abordé: les valeurs du mouvement

Des adhérents disent ne pas se reconnaître dans les valeurs ou les positions du mouvement.

Faut-il faire évoluer les valeurs du mouvement pour une plus large partie de la population?

3^{ème} thème abordé: la démocratie au sein du mouvement

La construction du projet associatif doit-elle être démocratique, les idées viennent-elles du CA ou du Président ou plutôt des adhérents?

Dans quel schéma se positionner?

IDEES DU PRESIDENT



IDEES DU CA



ADHESION DE MILITANT

ADHERENT QUI S'EXPRIMENT
D'INSTANCES



CREATION D'UNE ASSOCIATION



MISE EN PLACE

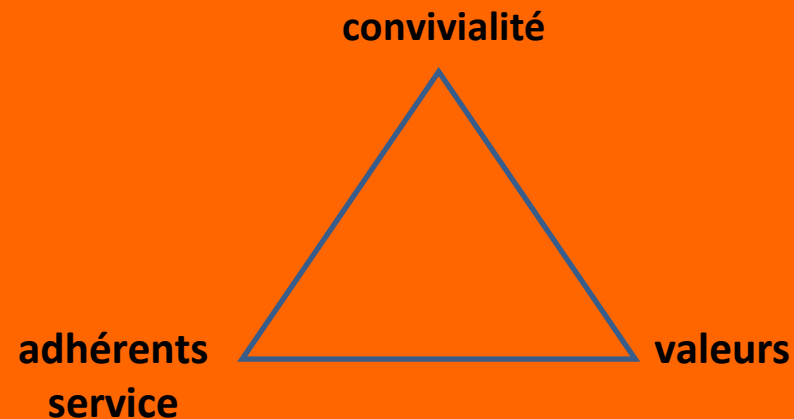
4^{ème} thème abordé: Services ou idées?

Le mouvement doit-il être un mouvement de services ou d'idées?

Le lien majeur entre les adhérents est-il celui du service ou celui des idées?

5^{ème} thème abordé: valeur, adhérents et convivialité

La convivialité semble être un moyen efficace d'attirer des adhérents!



6^{ème} thème abordé: l'accueil de nouveaux cadres, de nouveaux adhérents

Il faut prévoir des formations initiatiques pour les nouveaux arrivants dans le mouvement, adhérents, militants, responsables locaux ou nationaux et salariés

Un large débat s'organise autour du projet associatif, ses objectifs, son contenu, ses acteurs, ses rédacteurs, sa diffusion, sa validation.

Les membres de la commission se sont mis d'accord sur le principe que ce projet est l'un des éléments fédérateurs d'un mouvement comme le notre.

Il précise les éléments qui nous réunissent :

La présentation de l'association

Les valeurs et les principes

Les priorités sur les axes d'intervention

Les orientations associatives

L'organisation et le fonctionnement

Il doit être mis à jour et diffusé comme un outil de travail pour les cadres du mouvement et les adhérents.

Les membres de la commission préconisent que la construction du projet associatif fasse l'objet d'un large débat au niveau des structures locales, afin que son contenu soit l'émanation des idées des familles.

Les membres de la commission travaillent ensuite sur la méthode d'élaboration de ce projet à partir de la proposition de Germain Bertrand

PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE (GERMAIN BERTRAND)

La proposition consiste à imaginer une méthode d'élaboration du projet associatif

A quel niveau aller ?

Quel pourrait être le nombre de participants par fonction dans le réseau Familles de France

Nombre	Fonctions	% participants	impliqués
30	administrateurs	30 %	9
80	Fédérations + directes	20 %	16
500	Associations de base	10 %	50
100 000	Adhérents	1 %	1000

La contribution des administrateurs

Leur demander un texte en 4 à 5 pages AVANT une journée de travail sur les thèmes suivants

Que voulez-vous que Familles de France soit ?

Pour aider les familles

Défendre les familles

Exprimer les familles

Dans quel type de projet vous reconnaîtriez-vous ?

La contribution des fédérations ou associations départementales

Quelle sont les :

•Activités que vous souhaitez pratiquer?

•Valeurs que vous souhaitez voir défendre

•modalités de fonctionnement que vous souhaitez voir établir ?

•quelles relations souhaitez vous avoir avec vos associations locales et le national ?

•comment faire mieux ?

La contribution des associations locales

Quels sont les besoins de vos adhérents ?

Quels services leur rendez-vous ?

Quels services voudriez-vous leur rendre ?

Comment pouvez-vous vous développer ?

Quelle relation souhaitez vous avoir avec les fédérations départementales et la fédération nationale

La contribution des adhérents

Quelle connaissance avez-vous de Familles de France ?

Quelles attentes avez-vous ?

Quelle est votre implication ?

A quelles conditions pourriez-vous faire plus ?

Besoins logistiques

Un chargé de mission en appui logistique

Une année entière comme calendrier

Proposition d'enquête (AM Cornavin, I Malsch)

Nous devons faire des propositions d'aménagement de cette enquête qui doit permettre de mettre en cohérence les problématiques familiales avec les actions du réseau Familles de France

COMPOSITION DU FOYER

Combien de personnes vivent dans votre logement?

Grands-parents 0 1 Plus

Parents 1 2

Enfants 0 1 2 3 Plus

Combien de personnes résident hors de votre logement et sont à votre charge ou sont aidés?

Grands-Parents 0 1 2 3 4

Enfants étudiants 0 1 2 Plus

Autres (précisez)

Age des occupants dans votre foyer :

LOGEMENT

Vous êtes

Propriétaire Locataire

Quel pourcentage le loyer ou le remboursement de vos emprunts occupe –t-il dans votre budget?

- de 30% + de 30% + de 50%

Si vous avez fait une demande de logement, faites-vous partie d'une liste d'attente ?

OUI NON

Si oui, depuis combien de temps?

- de 1 an Entre 1 et 2 ans Plus

Quelle distance vous sépare :

de l'école primaire?

- de 2 km de 2 à 20 km + de 20km

du collège?

- de 2 km de 2 à 20 km + de 20km

du lycée?

- de 2 km de 2 à 20 km + de 20km

ENVIRONNEMENT HABITAT

Estimez-vous qu'il manque dans votre quartier ou votre village :

Rien du tout

Des commerces

Des services de garde pour la petite enfance

Des services médicaux

1 établissement scolaire

Des transports en commun

Des activités pour les jeunes

1 association locale Familles de France

Des entreprises

Autre (précisez)

Que souhaiteriez-vous améliorer dans votre quartier ou village ?

Rien du tout

Le bruit

La pollution

La sécurité

L'emploi

Autre (précisez)

RESSOURCES DU MENAGE

Au cours des 12 derniers mois, votre ménage a perçu des ressources provenant de :

- Salaires OUI NON
- Profession indépendante OUI NON
- Allocation de chômage, RSA OUI NON
- Pré-retraite, retraite OUI NON
- Pension ou rente viagère OUI NON
- Intérêts d'épargne OUI NON
- Revenus d'actifs financiers OUI NON
- Loyers ou fermage OUI NON
- Prestations familiales OUI NON
- Allocations logement OUI NON

Dans quelle tranche se situe le montant total de vos revenus annuels ?

- Moins de 10.000 € ?
- De 10.000€ à moins de 20.000€
- De 20000€ à moins de 35.000€
- De 35.000€ à moins de 50.000 €
- Plus de 50.000€

COÛT DE LA VIE

Par rapport à votre situation d'il y a 1 an, pensez-vous que la vie est :

- Plus chère Moins chère Sans opinion

Votre ménage doit-il subvenir au besoin de :

- Vos parents Vos enfants
- 1 autre membre de la famille

Dans votre budget, quel poste de dépenses est-il le plus important?

- Logement Energie (chauffage/voiture)
- Alimentation Scolarité Santé
- Garde des enfants Fiscalité
- Autre (Précisez)

Quel poste vous semble-t-il avoir le plus augmenté ces derniers mois ?

- Logement Energie (chauffage/voiture)
- Alimentation Scolarité Santé
- Garde des enfants Fiscalité
- Autre (Précisez)

ENDETTEMENT

Vous-même, votre conjoint ou une autre personne de votre ménage a-t-il des emprunts en cours contractés pour :

- A titre professionnel
- Achat de la résidence principale
- Autre achat immobilier
- Gros travaux immobiliers
- Etudes des enfants
- Acquérir un bien d'équipement de la maison
- Acquérir 1 véhicule
- Les études des enfants
- Des dépenses de santé, impôts assurance
- Fins de mois difficiles
- Autres (précisez)

Vous arrive-t-il d'être en découvert bancaire ?

- Jamais Parfois
- Régulièrement Toujours

Si régulièrement, à quel moment du mois ? Semaine 1 2 3 4

En règle générale, votre ménage gagne-t-il plus qu'il ne dépense en moyenne ?

- OUI NON

Au cours des 5 dernières années, avez-vous mis de l'argent de côté? OUI NON

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous mis de l'argent de côté? OUI NON

- FISCALITE
Estimez-vous que vous êtes suffisamment informé en matière de fiscalité familiale ?
 OUI NON
En matière de droits de succession, vous êtes :
 Bien informé Pas assez informé
Payez-vous l'ISF ? OUI NON
Payez-vous l'ISF sans être imposé sur le revenu ? OUI NON
S'il y avait une réforme fiscale, quelle collectivité territoriale souhaiteriez-vous PRIVILEGIER ?
 Mairie Communauté de communes
 Conseil Général Conseil Régional
 Autre (Précisez)
S'il y avait une réforme fiscale, quelle collectivité territoriale souhaiteriez-vous SUPPRIMER ?
 Mairie Communauté de communes
 Conseil Général Conseil Régional
 Autre (Précisez)

EMPLOI

VOUS êtes :

- Retraité En activité professionnelle
- Parent au foyer Demandeur d'emploi
- En invalidité autre (précisez)

Vous exercez une profession :

- A votre compte Salariée

Si activité salariée :

- Secteur privé Secteur public
- A temps plein A temps partiel
- CDD CDI Emploi aidé

Quelle distance vous sépare de votre lieu de travail ?

- de 2 km de 2 à 20 km + de 20km

Utilisez-vous un moyen de transport pour vous y rendre ?

- OUI NON

Le poste que vous occupez est-il en cohérence avec votre formation ?

- OUI NON

Pensez-vous que votre emploi est assuré :

- Jusqu'à votre retraite A moyen terme
- A court terme Est en difficulté

Vous êtes demandeur d'emploi depuis

- Moins de 12 mois Plus

- VOTRE CONJOINT est :
 - Retraité En activité professionnelle
 - Parent au foyer Demandeur d'emploi
 - En invalidité Autre (précisez)Votre conjoint exerce une profession :
 - A son compte SalariéeSi activité salariée :
 - Secteur privé Secteur public
 - A temps plein A temps partiel
 - CDD CDI Emploi aidé Quelle distance le sépare de son lieu de travail ?
 - de 2 km de 2 à 20 km + de 20kmUtilise-t-il un moyen de transport pour s'y rendre ? OUI NON
Le poste qu'il occupe est-il en cohérence avec sa formation ? OUI NON
Pensez-vous que son emploi est assuré :
 - Jusqu'à sa retraite A moyen terme
 - A court terme Est en difficultéVotre conjoint est demandeur d'emploi depuis
 - Moins de 12 mois Plus

VOUS ou VOTRE CONJOINT est employeur

Si oui, par quel biais recrutez-vous ?

- Par vous-mêmes Pôle emploi
- Agence de recrutement privée
- Autre (précisez)

Trouvez-vous facilement les profils recherchés ? OUI NON

Avez-vous une bonne connaissance des aides à l'embauche ? OUI NON

Sont-elles, à votre avis, des leviers pour l'embauche ou la création d'emploi ?

OUI NON

Projetez-vous d'embaucher prochainement ?

OUI NON

Précisez les motifs :

RELATION AVEC LES ORGANISMES

D'AIDE à l'EMPLOI

Vous ou votre conjoint estimez l'appui de Pôle Emploi ou autre organisme :

- Très satisfaisant Satisfaisant
- Moyen Insuffisant

Vous ou un de vos proches demandeur d'emploi a-t-il été mis en relation avec des organismes de formation ? OUI NON

Les suites ont été :

- Favorables Sans suite

Proposition d'une trame pour la formation des militants Familles de France (P Chrétien)

À discuter lors de la prochaine réunion

1/ faut il plusieurs niveaux de formation?

11/Militant de base

12/Responsable associatif local (association ou fédération)

13/Responsable national (fédération nationale UNAF instances diverses nationales)

2/quels sont les thèmes qu'il faut aborder selon les niveaux?

21/le militant 1 jour

Formation locale en département

l'association loi 1901 (1908 en Alsace Moselle)

Qu'est ce qu'une association

Le projet associatif

Qu'est ce qu'une association familiale

Les associations familiales en France

Le réseaux des associations familiales

L'UNAF son origine, ses pouvoirs

Les UDAF

Le réseau Familles de France, les fédérations départementales, la fédération nationale

Le projet politique

Les services

22/le responsable associatif 1 jour

Formation régionale

la vie de l'association

Les statuts

Le règlement intérieur

Le Conseil d'administration

Le bureau

L'assemblée générale

Les responsabilités juridiques

La protection juridique

Le projet associatif

La gestion financière

Le budget et le bilan

La communication

Les relations avec les partenaires institutionnels et collectivités territoriales

Les subventions de fonctionnement

Les subventions d'investissement

Les projets et la gestion des projets

23/le responsable national

Formation nationale (séminaire) 1 ou 2 jours

les instances nationales

La fédération nationale

Les statuts

La charte

Le règlement intérieur

Le conseil d'administration

Le bureau

Les commissions

La commission juridique

Le financement national

Les salaires et l'organisation nationale

Les relations avec les partenaires institutionnels et les collectivités territoriales

La communication nationale

Le projet politique (rôle de la fédération/local)

Les services (rôle de la fédération/local)

Le réseau, les implications, les liens inter mouvement

L'UNAF

Sa composition

Ses objectifs

Ses instances de fonctionnement

Les assemblées générales

Sa mission envers les pouvoirs publics

Les autres mouvements familiaux

Les autres instances familiales

3/généralités (à voir en fonction de besoin)

Les aspects financiers

La convivialité

L'organisation d'une manifestation

Les formations spécifiques en fonction des services

Restent a traiter

La valorisation de la formation

Le congé formation

Le financement de la formation (formation professionnelle)

Le livret de suivi de la formation

Le lien avec d'autres mouvements (mutualisation éventuelle)

Prochaine réunion: jeudi 14 février 2013

Programme:

**Travail sur la méthode d'élaboration du projet associatif
(chacun regarde avant le projet de l'AGF du Bas-Rhin)**

**Travail sur un parcours d'accueil et de formation
(proposition de P Chrétien)**

**Point sur l'enquête, préparée par Anne Marie Cornavin et Isabelle Malsch, à tester
sur le département du Rhône et de la Moselle.**

Communication

Texte proposé pour la newsletter administrateurs n°3

La commission s'est réunie le 15 janvier.

Elle a essentiellement travaillé sur le thème du projet associatif. Le projet actuel de Familles de France nécessite une refonte.

Les participants à l'unanimité ont souligné le caractère essentiel du projet associatif. Ils ont commencé à travailler une méthode d'élaboration car ils estiment qu'un projet associatif doit être élaboré à partir de l'expression des adhérents, des fédérations, des associations, des administrateurs et des salariés. Une nouvelle réunion permettra de poursuivre la construction de la méthode qui permettra d'organiser ces échanges.

A M Cornavin a proposé l'enquête construite avec I Malsch pour mesurer la problématique des familles. Après une dernière validation elle sera testée dans deux départements puis étendue à toute la France.

Elle peut nous permettre d'orienter nos actions, en fonction des thématiques qui seront soulignées.